EAU
SABLE, VASE
PHYTOPLANCTON
ALGUES
INVERTÉBRÉS
POISSONS

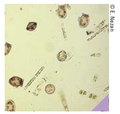

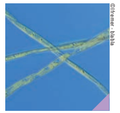

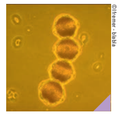

En savoir +

ÉLU(E)S DES COLLECTIVITÉS, PERSONNELS DES SERVICES DE L'ÉTAT, REPRÉSENTANTS DES USAGERS DE L'EAU… LA DCE VOUS CONCERNE.

Pour aller plus loin, parcourez les différentes sources d'information disponibles :

- **Le site web « DCE Volet Littoral » :**
  Vidéos et animations complètent cette plaquette pour un tour d'horizon complet de la DCE.
  http://wwz.ifremer.fr/lermpl/Resultats/DCE-volet-littoral-Loire-Bretagne

- **L'atlas interactif de l'état des eaux littorales**
  Mis à jour régulièrement, il vous indique, grâce aux résultats scientifiques détaillés, l'état des eaux près de chez vous.
  http://envlit.ifremer.fr/surveillance/directive_cadre_sur_l_eau_dce/la_dce_par_bassin/bassin_loire_bretagne/fr/atlas_interactif

… et participez à la diffusion de l'information avec l'exposition itinérante !

Sept panneaux (dimension 90 X 200 cm) sont à votre disposition sur le littoral Loire-Bretagne et détaillent les actions de surveillance.

CONTACTEZ-NOUS :

L'Ifremer et l'agence de l'eau Loire-Bretagne sont responsables de la surveillance de l'état des eaux du littoral Loire-Bretagne. Ils appuient et coordonnent l'action de nombreux partenaires scientifiques et techniques chargés de réaliser la surveillance.

Helene.Oger.Jeanneret@ifremer.fr
Philippe.Fera@eau-loire-bretagne.fr

Ifremer
envlit.ifremer.fr

agence de l'eau Loire-Bretagne
Établissement public du ministère chargé du développement durable
www.eau-loire-bretagne.fr/littoral

Imprimé sur papier recyclé issu de forêts gérées et avec des encres végétales.

Du Mont Saint-Michel à La Rochelle

Quelle qualité des eaux littorales près de chez vous ?

En décembre 2000, le Parlement européen a adopté la directive-cadre sur l'eau. En la signant, chaque État membre s'est engagé à garantir une bonne qualité environnementale des eaux marines et continentales à l'horizon 2015.

Un programme de surveillance a été mis en place pour suivre l'évolution de l'état des eaux. Les résultats obtenus permettent d'engager des actions pour garantir l'atteinte des objectifs fixés.

Découvrez les premiers résultats de la surveillance près de chez vous.

Que surveillent les scientifiques ?

La directive-cadre sur l'eau (DCE) définit l'état des eaux selon des critères environnementaux. Pour évaluer cet état, les scientifiques prélèvent et analysent régulièrement des échantillons d'eau, d'animaux (coquillages, vers, crustacés…), de végétaux (algues, phytoplancton…) et de sédiments.

La composition de l'eau et des sédiments, et la présence ou l'absence de certaines espèces animales et végétales, apportent les indications nécessaires. D'autres directives européennes définissent les critères sanitaires (baignade, consommation des coquillages…).

Quelle qualité près de chez vous ?

Grâce à cette réglette, découvrez dès maintenant l'état des eaux littorales du Mont Saint-Michel à La Rochelle.

Ces résultats sont issus de l'état des lieux officiel publié par l'agence de l'eau Loire-Bretagne en 2013 et valables pour 6 ans. Sur le site Internet de l'atlas interactif, les résultats sont mis à jour tous les ans, au fur et à mesure de l'évolution de l'état des eaux.

Mode d'emploi

1 Sur la carte, repérez la masse d'eau qui vous intéresse et identifiez son nom et son code.

Les eaux littorales ont été découpées en fonction de critères spécifiques tels que le courant, la profondeur ou la nature des fonds. Chaque secteur découpé est appelé « masse d'eau ». Elles sont numérotées depuis le Mont Saint-Michel jusqu'à La Rochelle.

2 Faites glisser la fenêtre coulissante jusqu'au code de la masse d'eau choisie.

On distingue 2 types de masses d'eau :

Au recto de la réglette
Les masses d'eaux côtières sont les eaux marines situées entre la côte et les îles.

Au verso de la réglette
Les masses d'eau de transition correspondent aux estuaires.

3 Déchiffrez le code couleur pour obtenir l'état écologique et l'état chimique de l'eau.

L'état de la masse d'eau est déterminé par son **état écologique** et son **état chimique**. Chacun est évalué grâce à des paramètres pertinents déterminés par les scientifiques.

©Ifremer - blabla

L'état écologique

Il peut être **très bon**, **bon**, **moyen**, **médiocre** ou **mauvais**.
Son évaluation est basée sur de nombreux paramètres :
- **biologiques** (poissons, algues, mollusques)
- **physico-chimiques** (température, transparence, oxygène dissous, etc.)
- **hydromorphologiques** (courants, relief des fonds marins).

L'état chimique

Il peut être **bon** ou **mauvais**.
La masse d'eau sera en mauvais état, si la concentration d'un polluant (**pesticides**, **métaux lourds**, **hydrocarbures**, etc.) dans l'eau dépasse le seuil toxique réglementaire.